



## Les arbres remarquables de la Belgique

Plusieurs fois déjà pendant ces dernières années, on a tenté de dresser la liste des arbres remarquables du pays, travail précieux en ce sens que ces arbres sont par là signalés au public, « classés », et mis sous la protection des édilités, des agents forestiers, etc.

Les premiers relevés ont été publiés en 1902 et en 1905 dans le Bulletin de la Société centrale forestière. On y trouve une liste de 298 arbres fameux, dressée par l'Administration des Eaux et Forêts, grâce à l'initiative d'un de ses fonctionnaires les plus distingués, M. Crahay, inspecteur principal.

Ce relevé donne pour chaque arbre : le nom de l'arbre, sa situation, la circonférence du tronc à 1<sup>m</sup>50 du sol, la hauteur du tronc et la hauteur totale, ainsi que des renseignements historiques, légendes, etc.

Une deuxième liste a été publiée par la Société pour la protection des sites de la province de Namur, qui, en un magnifique album, a réuni des photographies de 122 arbres remarquables de la province de Namur.

Enfin, le journal *Le Vieux Liège*, dirigé par le savant archéologue liégeois M. Ch.-J. Comhaire, a donné une liste de 174 numéros, écrite spécialement au point de vue archéologique.

Ces trois listes étaient loin d'être complètes, surtout en dehors des provinces de Namur et de Liège. Nombreuses étaient les lacunes.

Un de nos botanistes les plus distingués et les plus actifs, M. Jean Chalon, a pris à tâche de poursuivre cet utile et nécessaire classement, sous l'égide de la Société royale de Botanique, dont il est le vice-président.

Dans le Bulletin de cette société, il vient de publier une première liste de 107 oubliés, comme il les appelle, semés dans la Belgique entière.

Son intention est de compléter cette première série, si, comme il l'espère, les amis des arbres lui prêtent une collaboration bienveillante.

Il m'est agréable de signaler son travail et, à sa demande, je convie à se mettre en rapport avec lui tous les membres du T. C. B. à même de lui fournir des renseignements sur quelque vieil arbre du pays. Toutes les communications concernant les arbres remarquables seront accueillies avec reconnaissance. (Adresse : M. Jean Chalon, à Saint-Servais lez-Namur.)

Personne mieux que M. Chalon ne pouvait mener à bonne fin cette entreprise difficile. Aussi ne puis-je le féliciter assez chaleureusement de sa louable initiative, que je verrais avec grand plaisir couronnée de succès.

× × ×

Pour certains « oubliés », les renseignements publiés par M. Chalon sont très intéressants. A titre de spécimen, je reproduis ci-contre, un peu résumés, les notes qu'il a recueillies, avec le concours de dévoués correspondants, au sujet d'un géant de la province de Liège, le tilleul du Coflice, fameux non seulement par ses dimensions, mais aussi par les souvenirs qu'il évoque.

ARTHUR COSYN.

× × ×

### Le Tilleul du Coflice, à Battice

Cet arbre se trouve près de la halte de Mélen, sur le bord de la chaussée de Liège à Herve, à l'intersection des chemins vers José et vers Mélen. Sa circonférence à 1<sup>m</sup>50 du sol est de 5<sup>m</sup>60.

Ce tilleul isole dans la campagne sa belle cime ronde, de 55 mètres environ de circonférence. Il se trouve au sommet de la crête qui commence à Fléron et se poursuit au delà de Battice. On l'aperçoit de loin : de la Baraque-Michel, de Malchamps, etc.

Le Coflice (ou *Coflis*, *Cofli*, etc.) formait la limite entre l'avouerie de Fléron, le duché de Limbourg et le pays de Liège. De tout temps, ce lieu religieux et légendaire fut célèbre : le prédicant calviniste de Jung y organisa un prêche solennel en 1566 ; le jour des Rogations, huit paroisses s'y réunissaient autrefois en procession, etc.

Sis au bord d'un vieux chemin très fréquenté jadis, le géant, qui date pour le moins du règne de Philippe II, porte sur sa face exposée à l'ouest la trace de nombreux clous que des voyageurs superstitieux enfoncèrent dans le tronc. Plusieurs centaines de ces clous, la plupart de grandes dimensions, sont encore aujourd'hui visibles. Il en est de tout récents. Les blessures du tronc aidant, les cloueurs parviennent jusqu'à 5 mètres de hauteur.

C'est une coutume ancienne, qu'on retrouve dans tous les pays, d'enfoncer ainsi des clous dans certains arbres, pour y clouer sa fièvre, ou sa maladie, ou quelque mauvais sort qu'une sorcière vous aurait jeté. Ce sont des arbres fêches.

En Algérie, M. Chalon a vu des buissons fêches, toujours les mêmes (le premier buisson venu ne convient pas), où les Arabes vont lier un bout déchiré de leurs burnous, et en même temps lier leurs fièvres. Ces centaines de chiffons volent dans le vent ; on ferait un mauvais parti à l'Européen qui y porterait la main.

Dans la *Revue wallonne*, M. Comhaire a donné un savant article sur le *clawé fawe*, hêtre à clous de Jalhay, disparu vers 1800.

On en cite d'autres : un entre Trazegnies et Chapelle-lez-Herlaimont, deux près du couvent de Soleilmont, à Gilly, etc.

On sait que les études archéologiques entreprises il y a quelques années dans la Campine — l'ancienne Taxandrie — ont fait découvrir un certain nombre d'arbres-fees auxquels les malades allaient « lier leur fièvre ».

A côté de chaque sépulture à incinération découverte dans cette région, il y avait une mare sacrée et un bois sacré, ou un arbre auquel on allait, longtemps encore après l'extinction du paganisme, lier la fièvre.

Des vertus merveilleuses sont attribuées encore de nos jours à certains arbres en France. M. Chalon cite, notamment, le chêne de Quillac (Landes), qui a un tronc de 10<sup>m</sup>70 de tour à hauteur d'homme. Cet arbre est adoré pour lui-même, sans qu'aucune statuette de saint oriente la foi des visiteurs. (Au Coflice, un crucifix en fonte est érigé à côté de l'arbre, sur un socle de pierre.) On y vient en pèlerinage pour les maladies des yeux principalement. Les croyants, avec deux branchettes de la forêt voisine, font une croix qu'ils déposent sur les nodosités formidables de la base. Dans les creux de l'écorce, çà et là, l'eau pluviale se rassemble en petites flaques, et les malades s'en baignent les yeux...

Il est probable que le chêne de Quillac était déjà célèbre au temps des druides ; les actuelles dévotions sont vraisemblablement le prolongement des superstitions antiques.

Pour en revenir au tilleul du Coflice, rappelons encore qu'en 1790, les Autrichiens cantonnés dans la région vinrent élaguer le patriarche pour alimenter le feu de leurs bivacs.

Au printemps de 1908, l'ouragan abattit la grosse branche centrale et maltraita beaucoup les autres branches.

Le colosse paraît, au reste, manquer totalement de protection : des mains inconscientes ou vandales en taillaient l'écorce et les racines visibles.

L'édilité de Battice devrait, ce nous semble, en assurer la conservation avec plus de vigilance.



Battice. — Tilleul du Coflice.

# TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :  
3 francs  
*Les dames sont admises*

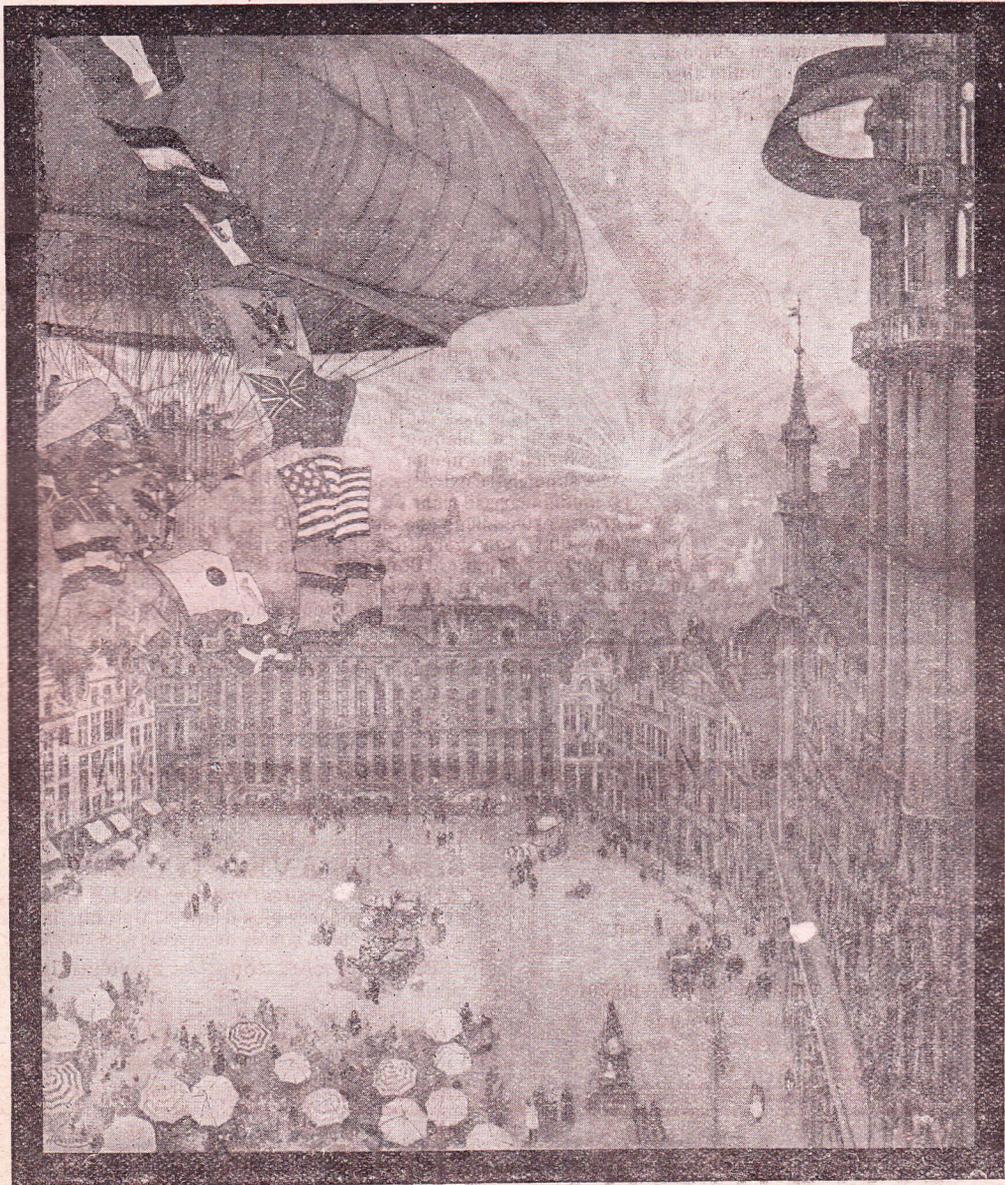


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du  
touriste, du Manuel de conversation, du  
Catalogue de la bibliothèque et, deux fois  
par mois, du Bulletin officiel illustré.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| ABONNEMENTS A L'EXPOSITION | 15 francs au lieu de 20 francs |
| A BRUXELLES-KERMESSE       | 7 fr. 50                       |



POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| ABONNEMENTS A L'EXPOSITION | 15 francs au lieu de 20 francs |
| A BRUXELLES-KERMESSE       | 7 fr. 50                       |

## Exposition Universelle — et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910